

PROJET PEDAGOGIQUE PÔLE ENFANCE JEUNESSE DE SAUJON



SOMMAIRE

Introduction

Présentation de la structure

Intentions éducatives

I. Le projet éducatif

II. Le projet pédagogique

III. Le projet de fonctionnement

1. Les moyens spatiaux

2. Les ressources humaines

3. L'organisation

A. L'accueil

B. Les activités

C. Les partenaires locaux et les moyens financiers

D. Le matériel

E. La sécurité

F. L'évaluation

IV. Annexes



INTRODUCTION

Le Pôle Enfance Jeunesse se doit d'être un lieu de socialisation ainsi qu'un espace harmonieux et sécurisé pour le bien-être des enfants et des parents.

L'objectif n'est pas de surcharger la journée de l'enfant mais de participer à ses apprentissages dans la bienveillance (règles de vie en collectivité, temps de repos, temps d'activités ...).

Tout cela lui permettra de s'épanouir, grandir et devenir un acteur responsable de son devenir citoyen et trouver sa place dans notre société.



LE PÔLE ENFANCE JEUNESSE

(organigramme en annexe)

NOM de la structure : Pôle Enfance Jeunesse

Type de structure : Accueil Collectif de Mineurs

Organisateur : CCAS - 1 route du Chay - 17600 SAUJON

Les responsables :

Christelle MACAIRE: Coordinatrice Pôle Enfance Jeunesse

Jennifer HAUVILLE: Directrice adjointe Pôle Enfance

Yohann MERCIER: Directeur adjoint Jeunesse

Gaëlle AUDOIN: Animatrice - Référente 3-12 ans

Publics concernés :

Enfants de 3 à 6 ans (maternelle). Le Pôle Enfance Jeunesse accueille les enfants à partir de leurs 3 ans (avec une scolarisation) et avec acquisition de la propreté.

Enfants de 6 à 12 ans (élémentaire + collège)

Capacité d'accueil :

67 enfants de 3 à 6 ans en extrascolaire et 44 en périscolaire

100 enfants de 6 à 12 ans

Lieu d'implantation :

Pôle Enfance Jeunesse - 9 bis route des écluses - 17600 SAUJON

Fonctionnement :

Accueil administratif: Sur rendez vous du lundi au vendredi

Accueil des enfants :

Périscolaire matin à partir de 7h15

Périscolaire soir jusqu' à 19h00

Les enfants en classe de CP sont récupérés à 16h25 dans leurs classes de septembre à novembre (vacances d'automne) afin de faciliter leurs repères.

Vacances scolaires et mercredis: 7h15 à 18h45



INTENTIONS EDUCATIVES

THÉMATIQUES D.A.C

2023



D.A.C. = Dynamique d'Animation Communale

Le Pôle Enfance Jeunesse propose aux familles un service d'accueil périscolaire et extrascolaire.

Notre rôle, au sein de l'accueil de loisirs du Pôle Enfance Jeunesse, se pose en complémentarité de celui des parents et de l'école: il s'agit d'« **une coéducation** ».

L'enfant étant au cœur de notre action, chaque temps de vie (accueil, activités, vie quotidienne, repas, sieste, toilettes ...) prend en compte l'enfant dans son intégrité et ses spécificités.

L'accueil de loisirs est un lieu ouvert à tous, dans lequel l'épanouissement de chacun sera une priorité. Il s'agit d'un espace de découvertes et d'apprentissages par des moyens éducatifs et ludiques. L'individu sera pris en compte tant dans le groupe que dans son individualité ou encore sur le plan familial.

Motivée par des valeurs de **respect, d'épanouissement personnel, d'échanges collectifs, de créativité et d'enrichissement constant**, l'équipe travaille en permanence pour le développement de l'enfant.

La structure soutient l'intégration des enfants porteurs de handicap en les intégrant pleinement à la vie collective: « accès par tous et pour tous ».

Les enfants souffrant de pathologie peuvent être accueillis dans le cadre de la mise en place d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) en concertation avec la famille et les équipes médicales.

Des moments d'échanges sont mis en place avec les parents afin de faciliter la venue de l'enfant et de l'accueillir dans les meilleures conditions.

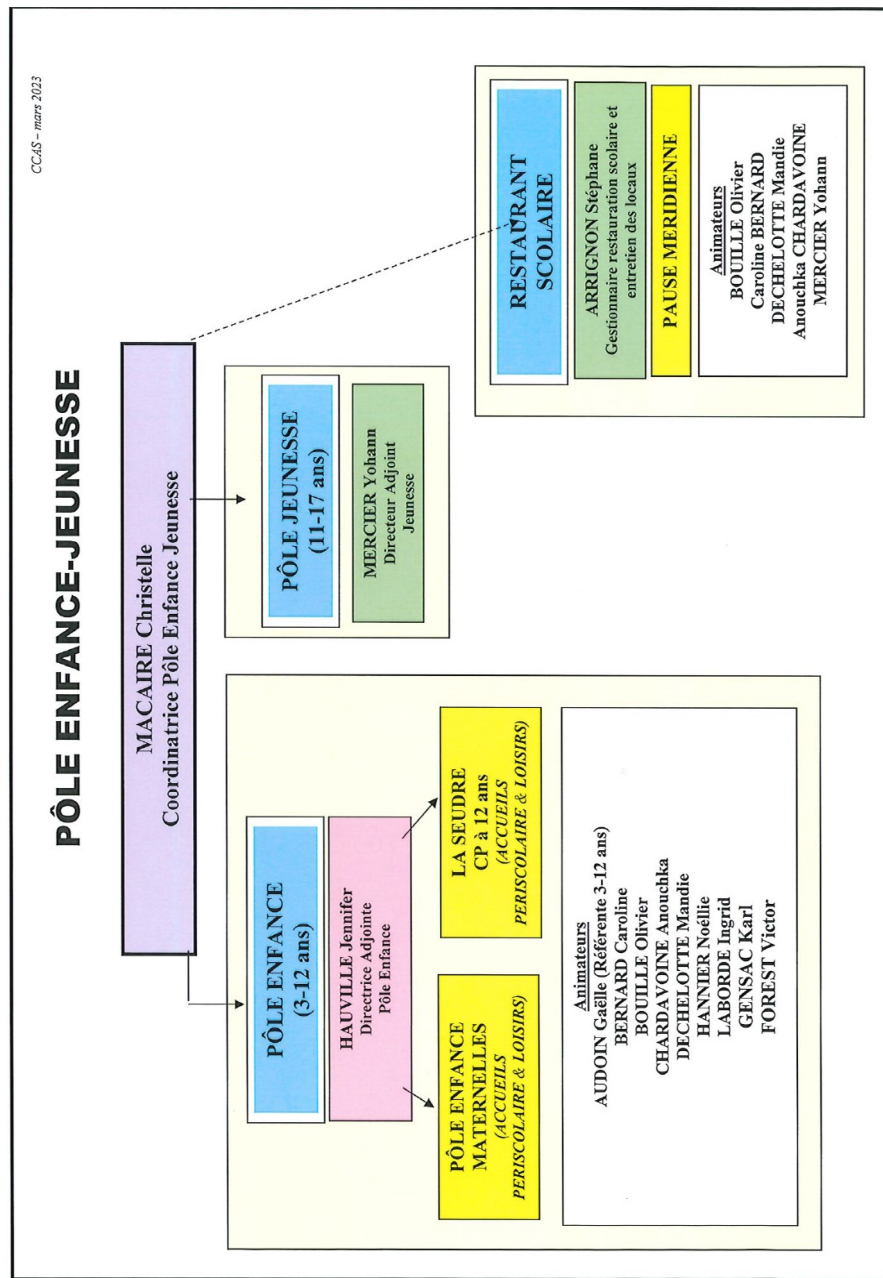
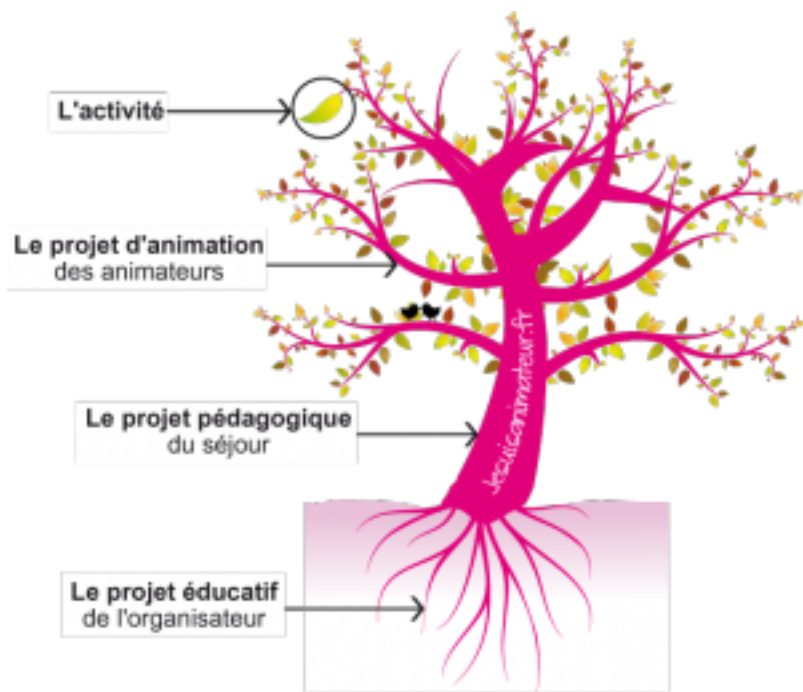
Cet accueil est réalisé par une animatrice possédant le diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES) spécialité « accompagnement à l'Education Inclusive et à la vie Ordinaire ».

Les locaux respectent les normes de sécurité avec des rampes d'accès et des toilettes PMR.

L'équipe a la volonté et l'envie de continuer à développer les liens intergénérationnels par des rencontres avec l'EHPAD ORPEA de SAUJON ou le multi accueil Mini Plumes (2 flyers en annexe).

L'objectif du Pôle Enfance Jeunesse est de participer à l'éveil de l'enfant, lui faire apprécier un réel temps de distraction et d'amusement dans une spirale éducative (par l'apprentissage de règles de vie en collectivité, par les activités, le temps de repos, la vie en groupe et la relation avec l'adulte) selon le moment de la journée et de ses attentes dans le respect mutuel de tout ce qui l'entoure.

**CELA LUI PERMETTRA DE SE PRÉPARER
À SA CONSTRUCTION D'ADULTE
POUR DEVENIR UN CITOYEN RESPONSABLE**



I. LE PROJET EDUCATIF

Organisateur

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
1 route du Chay
17600 SAUJON

Goûters du jour

Semaine 1

<u>Lundi</u>
Pain/ Barre de chocolat/ Fruit
<u>Mardi</u>
Pain/Confiture/yaourt nature
<u>Mercredi</u>
Brioche/ Barre de chocolat/Fruit
<u>Jeudi</u>
Pain/Fromage/Fruit
<u>Vendredi</u>
Biscuit/Lait/Fruit

Semaine 2

<u>Lundi</u>
Pain/ Fromage/ Fruit
<u>Mardi</u>
Pain/Barre de chocolat/Fruit
<u>Mercredi</u>
Pain/ Confiture/Fruit
<u>Jeudi</u>
Biscuit/Lait/Fruit
<u>Vendredi</u>
Pain/Miel/Yaourt nature



Semaine 3

<u>Lundi</u>
Biscuit/ Lait/ Compote
<u>Mardi</u>
Pain/Confiture/yaourt nature
<u>Mercredi</u>
Pain/ Fromage/Fruit
<u>Jeudi</u>
Pain/Barre de chocolat/Fruit
<u>Vendredi</u>
Pain/ Yaourt aux fruits

Semaine 4

<u>Lundi</u>
Pain/ Barre de chocolat/ Fruit
<u>Mardi</u>
Biscuit/Lait/Fruit
<u>Mercredi</u>
Pain/Confiture/yaourt nature
<u>Jeudi</u>
Pain/Pâte à tartiner/Lait
<u>Vendredi</u>
Pain/ Fromage/Fruit

Si l'équipe d'animation a en charge le choix des activités et la responsabilité du bon déroulement des animations (sécurité physique et morale), il appartient aux élus de définir les orientations de la politique des actions sociales qu'ils souhaitent développer.

Le projet éducatif (en annexe) explique que l'éducation d'un enfant est globale et continue. La municipalité a fait le choix d'animateurs diplômés pour encadrer l'ensemble des temps d'accueil de l'enfant. Cette organisation doit garantir la continuité de la prise en charge éducative.

Aspect éducatif:

- * Accompagner l'enfant vers l'autonomie et la responsabilisation
- * Favoriser la participation : permettre à l'enfant de s'exprimer sous différentes formes, prendre en compte ses envies et ses attentes, leur laisser le choix de participer ou non aux activités
- * Diversifier les activités : valoriser l'enfant, l'aider à développer sa confiance en lui (épanouissement) ...
- * Développer l'éducation à l'écologie et au développement durable.

Aspect social:

- * Répondre aux besoins de garde des familles sur le temps de loisirs
- * Créer un loisir de proximité inséré dans le territoire
- * Prendre en compte les problématiques familiales dans le but de protéger l'enfant
- * Favoriser le vivre ensemble : respecter l'autre dans son intégrité, lutter contre toute forme de discrimination, favoriser l'égalité filles / garçons dans les activités et favoriser la mixité
- * Favoriser les liens intergénérationnels.

II. LE PROJET PEDAGOGIQUE

Il est en application directe du projet éducatif, il ne peut y avoir de projet pédagogique sans projet éducatif.

Les objectifs :

- * Susciter la curiosité, l'émerveillement et la découverte (épanouissement de l'enfant)
- * Accompagner l'enfant vers l'autonomie et la responsabilisation
- * Donner l'envie d'aller vers les autres et de partager, malgré les différences (socialisation / liens intergénérationnels)
- * Initier au respect à l'environnement de manière ludique (citoyenneté)

Nos projets au sein de la structure devront faire l'objet de recherches, de documentations, de cohérence et devront être abordés de manière ludique et pédagogique.

Ainsi, il devra être développé dans tous les domaines d'activités : l'expression corporelle, les activités manuelles, le sport, la culture et les échanges (intergénérationnels, partenaires locaux...).



ACTION PASSERELLE 2023 Mini Plumes & Pôle Enfance Jeunesse



Nous souhaitons proposer aux familles qui seront amenées à fréquenter le Pôle Enfance Jeunesse de participer à ce projet qui consiste à favoriser l'adaptation des enfants.

Ce projet est basé sur l'idée que plus l'enfant fréquente un lieu, plus il y sera à l'aise ensuite...

Nous proposons toute l'année des rencontres entre les enfants de Mini Plumes et les enfants du Pôle Enfance Jeunesse

Le thème de ces rencontres sera **LE BIEN ETRE**

Mercredi 18 janvier 2023
Atelier autour d'une activité manuelle relaxante (pâte à modeler, transvasement...)

Mercredi 22 février 2023
Atelier développement motricité fine autour de la création d'un masque

Mercredi 15 mars 2023
Contes en kamishibai

Lundi 17 avril 2023
Parcours de motricité



Mercredi 24 mai 2023
Faisons du bruit autour des instruments de musique

Mercredi 14 juin 2023
Tous à la crèche pour jouer autour des matériaux de récupération ou balade au bord de la Seudre



Nous pensons que ces passerelles, rendront la transition entre Mini Plumes et le Pôle Enfance Jeunesse plus facile, sereine et douce pour les enfants.

Nous utiliserons l'outil d'observation créé pour évaluer l'impact de ce projet sur les familles et les enfants.

Cette évaluation se basera sur le comportement des enfants, les observations des parents et des professionnels de chacune des structures.





RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES PÔLE ENFANCE JEUNESSE & ORPEA

Nous souhaitons proposer aux enfants de Maternelles à 12 ans
(groupe de 12 enfants)

Ces rencontres consistent à favoriser les échanges entre générations
sous diverses formes.

Nous souhaitons proposer toute l'année 14 rencontres entre les résidents
d'ORPEA et les enfants du Pôle Enfance Jeunesse.

Pour se faire, le thème sera **LE PARTAGE**

MERCREDI 25 JANVIER 2023

Yoga du rire
(6/12 ans)

MERCREDI 15 FÉVRIER 2023

Médiation animale (3/6 ans)
Spectacle Salicorne « voyage au
cœur de l'hiver » proposé par PEJ

MERCREDI 8 MARS 2023

Carnaval
(3/6 ans)



MERCREDI 5 AVRIL 2023

Spectacle musical
(6/12 ans)

MERCREDI 19 AVRIL 2023

Médiation animale
Avec des petits rongeurs
(3/6 ans)

MERCREDI 24 MAI 2023

Kermesse
(6/12 ans)

MERCREDI 14 JUIN 2023

Olympiades
(6/12 ans)



MERCREDI 11 JUILLET 2023

Apprentis cabots agility
(6/12 ans)

MERCREDI 18 JUILLET 2023

Yoga du rire
(6/12 ans)

MERCREDI 2 AOÛT 2023

Médiation animale
Avec des petits rongeurs
(3/6 ans)

MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023

Loto
(6/12 ans)



MERCREDI 18 OCTOBRE 2023

Quizz musical
(6/12 ans)

MERCREDI 15 NOVEMBRE 2023

Jeux de société
(6/12 ans)



MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2023

Spectacle
(Tous les enfants)

Susciter la curiosité, l'émerveillement et la découverte (épanouissement de l'enfant)

Objectifs Opérationnels (fonctionnement)	Moyens	Critères d'évaluation		
		Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis
Respecter le rythme de vie de l'enfant	En étant à l'écoute des besoins de l'enfant En aménageant des lieux spécifiques : repos, lecture... En laissant l'enfant libre de « ne rien faire » (sous surveillance et vigilance de l'adulte)			
Éveiller les 5 sens	En mettant en place des activités variées (sport, activités manuelles, chant...) En élaborant des projets d'activités autour de thèmes spécifiques (un apprentissage ludique et de la cohérence dans les actions)			
Découvrir l'environnement naturel et culturel	En utilisant les divers espaces communaux En utilisant les ressources du territoire (association, commerçants...) En montant des projets en partenariat avec les différents services de la commune			
Favoriser le « jouer » à tout moment	En mettant en place des jeux sur le temps d'accueil (puzzle, ...) En intégrant la notion de rangement En organisant des grands jeux			
Favoriser les liens entre les groupes	En réalisant des activités communes En favorisant les échanges : passerelles multi accueil, inter centres, passerelle collège, EHPAD...) En organisant des grands jeux			

Accompagner l'enfant vers l'autonomie et la responsabilisation

Objectifs Opérationnels (fonctionnement)	Moyens	Critères d'évaluation		
		Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis
Assurer l'intégration de l'enfant dans la structure	Visite des locaux Accueillir individuellement chaque enfant avec sa famille Aménager des coins jeux spécifiques adaptés à l'âge des enfants en veillant à leur sécurité physique			
Amener l'enfant à se prendre en charge et à prendre ses responsabilités	Mettre à disposition du matériel d'expression Favoriser le rangement et le respect du matériel Donner la possibilité de se servir seul pendant les temps d'accueil (jeux à hauteur), pendant le repas (prendre en compte la notion de quantité et de partage) Encourager la mise en place de projets individuels ou collectifs (accompagnement des animateurs)			



- Composition des locaux de l'accueil de loisirs :
- Bureaux d'accueil et administratifs,
 - 3 salles d'activités et 1 module,
 - 1 salle de sieste et 1 salle de motricité adaptées aux moins de 6 ans

L'équipe peut utiliser tous les autres équipements municipaux (écoles, gymnases, terrains de sport, parc...) à proximité. Une aire de jeux en bois est également à la disposition des 3/13 ans en extérieur.

Des passerelles sont également favorisées entre :

- Le multi-accueil et la tranche d'âges des - de 6 ans de l'ALSH,
- Au sein de l'ALSH entre les différentes tranches d'âges : ateliers préparés par les uns pour les autres, temps d'activités communs pendant les vacances, sorties...
- Le groupe des plus grands (à partir du CM2) et le secteur jeunes.

Fonctionnement de l'accueil de loisirs à l'année :

- Pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi, à la journée ou à la demi-journée.
- En accueil périscolaire, matin et soir.

L'accueil de loisirs de Saujon a une vocation éducative qui contribue à l'épanouissement et au développement citoyen des enfants en complémentarité et en lien avec les autres acteurs de la communauté éducative, les partenaires du territoire, l'école et la famille.

La complémentarité éducative se traduit par :

- Une harmonisation entre le service enfance et le service de restauration scolaire
- Un renforcement du lien avec les parents par l'accueil, la communication, la transition avec l'école, la valorisation de l'enfant
- Un partenariat confirmé avec le tissu associatif du territoire, l'éducation nationale et les services de la CASA

Aspect éducatif en référence à la CIDE

- Développer l'autonomie de l'enfant par la prise de responsabilité : les actes de la vie quotidienne par le jeu
- Apprendre des rôles / des missions à chaque enfant : pendant les activités, le temps du repas.
- Aider l'enfant à développer sa motricité
- Créer des repères et un climat de confiance
- Favoriser la participation :
 - Permettre aux enfants de s'exprimer sous différentes formes
 - Prendre en compte leurs envies et leurs attentes
 - Leur laisser le choix de participer aux activités ludiques ou de « ne rien faire » (jeux, livres, livres, livres...)
- Valoriser les activités :
 - Valoriser l'enfant, l'aider à développer sa confiance en lui, valoriser les compétences de chacun pour enrichir les autres
 - Lui permettre de se connaître et se découvrir
 - Développer l'éveil dans la découverte, permettre l'expérimentation
 - Proposer des sorties culturelles, créer / maintenir des partenariats avec les autres services et associations du territoire
- Développer l'éducation à l'écologie et au développement durable :
 - Mettre en place le tri sélectif
 - Éviter tout gaspillage
 - Respecter l'environnement, les locaux, le matériel



Aspect social

- Répondre aux besoins de garde des familles sur le temps de loisirs (hors scolaire)
- Créer un loisir de proximité, inséré dans le territoire
- Prendre en compte les problématiques familiales dans le but de protéger l'enfant
- Favoriser le vivre ensemble : respecter l'autre dans son intégrité, lutter contre toutes formes de discrimination, favoriser l'égalité filles/garçons dans les activités, favoriser la mixité
- Favoriser les liens intergénérationnels

Projet Educatif Pole enfance Saujon

L'accueil de mineurs de Saujon est un accueil de loisirs éducatifs sans hébergement, ouvert à tous les enfants dès leur scolarisation jusqu'à 13 ans, sans aucune distinction. Il pourra accueillir des enfants présentant un handicap et pour se faire, utilisera tous les dispositifs et moyens réglementaires mis à sa disposition. Il est administré par le CCAS de Saujon et est adhérent à l'Association Départementale des Francas de Charente-Maritime. Il s'inscrit dans les politiques éducatives locales.

Le Projet Educatif répond à 2 aspects

- L'équipe éducative a pour mission de faire vivre ces valeurs dans ses actions quotidiennes et de :
- Accueillir et accompagner les stagiaires pour qu'ils s'approprient les projets en place
 - Assurer la sécurité (physique, morale et affective) et le bien-être de l'enfant en priorité
 - Garantir une conférence éducative
 - Favoriser les échanges et l'entraide
 - Et enfin assurer la logistique et l'encadrement.

Ce document, tout comme le projet pédagogique, est affiché dans les locaux, téléchargeable sur le site internet et est à la disposition des familles, sur demande.



**Donner l'envie d'aller vers les autres et de partager,
malgré les différences (socialisation/liens intergénérationnels)**

Objectifs Opérationnels(fonctionnement)	Moyens	Critères d'évaluation		
		Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis
Créer un climat affectif et sécurisant	Privilégier un accueil individuel (enfant et parents) Mettre en place des groupes d'âges Être à l'écoute et disponible Eviter de crier et employer un vocabulaire adapté Favoriser les jeux calmes			
Favoriser le respect mutuel	La politesse (bonjour, merci...) Le sens du partage			
Développer les relations avec les autres	En connaissant le prénom de chacun grâce à des jeux de connaissance En favorisant l'entraide et le dialogue dans les activités par la mise en place de petits groupes En créant des partenariats (multi accueil, collège, EHPAD)			
Faire respecter les règles de vie, les jeux et l'environnement	Mettre en place avec les enfants des règles particulières Faire prendre conscience aux enfants de l'importance de laisser un lieu propre			
Valoriser le vivre ensemble	Sensibiliser aux droits et aux devoirs de l'enfant Faire perdurer le lien intergénérationnel			

Initier au respect à l'environnement de manières ludiques (citoyenneté)				
Objectifs Opérationnels (fonctionnement)	Moyens	Critères d'évaluation		
		Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis
Éduquer à l'environnement et donner le goût de la découverte et de l'action par le jeu	Apprendre à découvrir la nature (balades, jardinage ...) Sensibiliser au tri sélectif Sensibiliser à la protection de la faune et la flore Sensibiliser à l'écologie S'inscrire dans une démarche durable Sensibiliser les familles à l'éco citoyenneté Proposer des activités sportives de pleine nature (land art, course d'orientation...)			

ANNEXES

F. Evaluations :

DES STAGIAIRES

Le Pôle Enfance Jeunesse reçoit toute l'année différents stagiaires (MFR, 4ème, 3ème, BAFA, BAFD, CAP petite enfance, reconversion professionnelle, Mission Locale...).

En début de stage, le **stagiaire** reçoit le livret d'accompagnement du stagiaire. Il prend connaissance des attentes et objectifs fixés par la Direction. Tout au long du stage, un relais, une écoute et une aide permanente sera mise en place pour soutenir le stagiaire dans ses acquisitions. Il pourra s'appuyer sur l'équipe pédagogique ainsi que la direction. Un bilan en milieu de stage sera proposé pour un échange et une évaluation intermédiaire.

DES ANIMATEURS

Lors de chaque réunion, **les animateurs** évaluent leur journée d'animation et échangent en équipe. En fin d'année, l'entretien professionnel a lieu entre la coordinatrice du Pôle Enfance Jeunesse et chaque animateur. Une évaluation est faite sur les actions et projets menés et les nouvelles orientations ou envies de l'animateur.

DU PROJET PEDAGOGIQUE PAR LE BIAIS DES ACTIONS MENEES

L'équipe travaille tout au long de l'année sur les orientations du projet pédagogique et les différents programmes d'activités proposés par périodes.

L'évaluation quotidienne des actions menées par l'équipe permet de mettre à jour le projet pédagogique en proposant des adaptations, des évolutions et de remédier aux situations problématiques.

Elle permet de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique.

II. LE PROJET DE FONCTIONNEMENT

1. les moyens spatiaux:

PÔLE ENFANCE POUR LES ENFANTS DE 3 À 6 ANS 9 bis - route des Ecluses - 17600 SAUJON

Espace pédagogique

- * Un hall pour l'accueil des familles avec un toilette PMR
- * Une salle avec une petite cuisine, servant pour les activités mais également pour l'encas et le goûter
- * Deux salles d'activités (dont une qui sert de dortoir) ainsi qu'une grande salle en plus (activités, motricité ...) pour les vacances et les mercredis.
- * Des sanitaires adaptés aux enfants (6 toilettes et 2 urinoirs séparés par des petites cloisons + 6 robinets)

Espace administratif

- * Un hall d'accueil (avec un toilette PMR) desservant la partie administrative et donnant directement accès au bureau de la directrice adjointe et au secrétariat (accueil des familles)
- * le bureau de la coordinatrice
- * Une salle de réunion
- * Une salle de repos et repas pour l'équipe (mutualisée avec la buanderie)
- * Le bureau des animateurs
- * Un local technique (copieur, compteur électrique et baie de brassage).

L'entretien du Pôle Enfance Jeunesse est réalisé par 2 agents du service Restauration Scolaire et Entretien des locaux.

Mise à disposition par la commune:

- * Du restaurant scolaire pour les repas du midi (mercredis et vacances) et les goûters (vacances)
- * Des 2 cours de récréation (terrains et buts de sport collectif, tables de ping pong, damier géant)

Extérieur

- * Un petit jardin clos et arboré
- * Un chalet en bois (rangement matériel de récupération/ jeux extérieurs)
- * Une cabane et une structure « pont suspendu » en bois pour les enfants
- * 3 bacs à sable

L'entretien des extérieurs est réalisé par les agents du service environnement et cadre de vie de la commune.

PÔLE ENFANCE JEUNESSE
POUR LES ENFANTS DE 6 À 12 ANS
9 bis - route des Ecluses - 17600 SAUJON
& École La Seudre

Mise à disposition par la commune:

- * Du hall de l'école
- * De l'espace « bibliothèque » (mercredis, petites vacances et aide aux leçons)
- * Du restaurant scolaire pour les repas du midi (mercredis et vacances), les goûters et le « petit déjeuner » en périscolaire
- * Des 2 cours de récréation (terrains et buts de sport collectif, tables de ping pong, damier géant)
- * Des sanitaires filles et garçons séparés
- * 1 ou plusieurs salles de classe (vacances été)

A ces espaces s'ajoutent:

- * Un « module » situé dans la cour de l'école et équipé de 2 sanitaires filles/garçons séparés + 1 réserve pour le stockage du matériel

L'accueil des 6-12 ans y est réalisé puis suivant les effectifs, le groupe est divisé pour respecter la capacité d'accueil, assurer le confort et la sécurité des enfants et des animateurs.

- * La grande salle d'activités est également accessible pour les mercredis dans les locaux du Pôle Enfance Jeunesse (selon le programme des 3-6 ans).

L'environnement proche :

La commune met aussi à disposition une médiathèque, une bibliothèque, une salle d'éveil gymnique, un dojo, 2 gymnases, un stade et une piscine couverte.

C. Les partenaires locaux et les moyens financiers :

Le Pôle Enfance Jeunesse met en place diverses activités sur l'année avec des partenaires constants :

- le COTE (Centre Opérationnel Technique et Environnemental) intervient régulièrement pour réaliser des activités avec les enfants (jardinage, art floral, sensibilisation faune et flore...), il nous aide dans la réalisation de projet,
- le service restauration scolaire propose très régulièrement aux enfants des ateliers culinaires avec découverte de matériel de cuisine (poches à douilles, ...) et visite des cuisines
- la bibliothèque-médiathèque. Les enfants y vont 1 fois par période, soit en autonomie pour découvrir des livres soit en atelier dirigé avec la rencontre d'auteurs, explications d'expositions, ou encore en atelier contes.

Le budget prévisionnel est réalisé par la coordinatrice du Pôle Enfance Jeunesse en lien direct avec la Directrice du CCAS. Il est ensuite présenté et voté au conseil d'administration du CCAS. Une partie de ce budget est suivi par la Directrice adjointe et la référente.

D. Le matériel :

Le Pôle Enfance Jeunesse dispose de matériel pédagogique divers et varié adapté à l'âge des enfants.

E. la sécurité :

Le Directeur doit s'assurer d'avoir à sa disposition :

- les rapports des commissions de sécurité
- le registre de sécurité
- le dossier amiante (pour les locaux anciens)
- les certificats d'assurance des lieux
- un plan d'évacuation avec la place des extincteurs
- l'autorisation de la PMI pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans.

Il prend connaissance du registre de sécurité et tient compte des observations qu'il contient.

Il doit avoir la liste du personnel ainsi que leurs emplois du temps.

La restauration

La commune met à disposition des locaux ainsi que du personnel. Les repas sont préparés au restaurant scolaire La Seudre de Saujon. Ils sont réalisés par 2 cuisiniers et des commis en respectant toutes les règles d'hygiène et de diététique.

Ce personnel gère l'intendance, la traçabilité des produits, la liaison froide et /ou chaude ainsi que l'entretien du restaurant scolaire.

Le temps du repas :

Tous les enfants mangent au réfectoire scolaire avec des tables adaptées aux âges.

Les enfants sont libres de s'asseoir à la table de leur choix en fonction de leurs affinités et des places disponibles.

Les animateurs se placent de manière à être un adulte par table et avoir une vue d'ensemble du réfectoire.

L'animateur aide à couper, à servir,... Il veille à ce que les enfants se tiennent correctement.

Ce moment doit être convivial, les enfants échangent tout en mangeant. Il est important d'inciter l'enfant à goûter sans le forcer.

Le petit déjeuner et le goûter :

Ils sont fournis par le service restauration scolaire. Il se compose de fruits de saisons, de pain, de fromage, de laitages...

Le Pôle enfance Jeunesse réalise des ateliers culinaires en partenariat avec les cuisiniers du restaurant scolaire (avec visite des cuisines) et certains jours, une partie du goûter est confectionnée par les enfants eux-mêmes.

Pendant les vacances, petits et grands prennent le goûter au réfectoire.

Le service de restauration fournit le goûter (préparation sur 4 semaines par le cuisinier) et validé par une diététicienne.



2. Les ressources humaines

Le Pôle Enfance Jeunesse est constitué d'une équipe de :

12 permanents titulaires ou contractuels (périscolaire, mercredis, vacances):

- * une coordinatrice Enfance Jeunesse
- * une directrice adjointe Pôle Enfance (accueils périscolaire et loisirs)

- * une animatrice référente 3-12 ans

- * un directeur adjoint Jeunesse

- * 5 animateurs BAFA

- * 1 stagiaire BAFA

- * 1 animateur non diplômé

Saisonniers (vacances scolaires):

- * 4 animateurs BAFA

- * 2 stagiaires BAFA

Stagiaires: collège 4^{ème} et 3^{ème}, lycée, MFR, Mission Locale ...

Le rôle et missions de chacun:

Christelle MACAIRE (Coordinatrice Enfance Jeunesse)

- la gestion administrative et financière,
- les réunions avec les différents partenaires,
- les relations avec les élus et les écoles,
- la gestion de l'équipe d'animation et de l'équipe de bénévoles de l'aide aux leçons (recrutements animateurs et bénévoles aide aux leçons),
- l'animation des réunions (équipe, aide aux leçons ...),
- la supervision des programmes,
- le suivi administratif des stagiaires,
- les relations avec les familles,
- la direction de l'Accueil Collectif de Mineurs.

Jennifer HAUVILLE (Directrice adjointe Pôle Enfance)

- gérer le secrétariat,
- superviser la réalisation des programmes d'activités et suivre une partie du budget,
- encadrer l'équipe d'animation et animer les réunions,
- animer l'aide aux leçons,
- diriger l'Accueil Collectif de Mineurs et intervenir ponctuellement sur les différents sites d'accueil
- relations avec les familles
- suivre et évaluer les stagiaires.

Yohann MERCIER (Directeur Adjoint Jeunesse)

- anime les activités sportives et la passerelle mensuelle avec les enfants du Pôle Enfance Jeunesse,
- organise et anime le local jeunes à travers l'accueil et l'accompagnement des projets initiés par les jeunes,
- participe à l'animation de la pause méridienne du collège et ponctuellement de l'école élémentaire la Seudre,
- est identifié Promeur du Net.

Gaëlle AUDOIN (animatrice référente 3-12 ans et assistante sanitaire)

- la réalisation des programmes d'activités et leur mise en oeuvre,
- la réalisation des budgets prévisionnels et des devis,
- la gestion des arrivées et départs des enfants, des retards ou absences,
- la gestion de la communication (affichage aux familles)
- l'accueil des enfants et des familles sur les différents sites.

Ingrid LABORDE (animatrice titulaire en accueils périscolaire et loisirs 3-6 ans spécialisée en expressions corporelles / relaxation)

Olivier BOUILLE (animateur contractuel en accueils périscolaire et loisirs 3-6 ans avec qualification SB)

Mandie DECHELOTTE (animatrice titulaire en accueils périscolaire et loisirs 3-6 ans)

Noëllie HANNIER (animatrice titulaire en accueils périscolaire et loisirs 6-12 ans)

Anouchka CHARDAVOINE (animatrice titulaire en accueils périscolaire et loisirs polyvalente 3-12 ans et administratif)

Caroline BERNARD (animatrice stagiaire BAFA en accueils périscolaire et loisirs polyvalente 3-12 ans)

Karl GENSAC (animateur non qualifié en accueils périscolaire et loisirs polyvalent 3-12 ans - En formation BPJEPS)

Tous les animateurs ont pour rôle d'accompagner les enfants dans leurs activités par une présence responsable et bienveillante. Ils animent la vie quotidienne et les activités en respectant le projet pédagogique. Ils participent à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.

**TOUS ASSURENT LA SÉCURITÉ PHYSIQUE,
MORALE ET AFFECTIVE DES MINEURS ACCUEILLIS**

Une journée type

Pour les enfants	Pour les animateurs
7h15 -9 h30 <u>Arrivée échelonnée des enfants</u> : ils jouent dans les espaces aménagés pour eux (dessin, dinette, lecture, constructions...)	7h00 - 9h30 Mise en place de l'accueil, aménagement de l'espace, pointage des enfants, accueil des familles. <u>Arrivée échelonnée des animateurs</u>
9h30-11h45 Activités diverses	A partir de 9h00 Mise en place des activités (matériel, aménagement...)
11h45-12h00 Passage aux toilettes	11h45 Accompagnement des enfants à la restauration
12h00 -13h00 Repas	12h 00-13h00 1 animateur par table aide aux repas, accompagnement des enfants dans l'autonomie
13h00-14h00 Arrivée et départ des enfants inscrits en 1/2 journée	13h00-14h00 Accueil des familles pour les enfants inscrits en 1/2 journée
13h15-16h00 Sieste - temps calme-activités diverses <u>Réveil échelonné des enfants</u>	A partir de 14h00 Mise en place des activités (matériel, aménagement...)
16h00 Goûter	16h00-16h30 Préparation et service du goûter
16h30 -18h45 Histoire Les enfants jouent en auto gestion avec les animateurs <u>Départ échelonné des enfants</u>	16h30-18h45 Pointage des enfants Accueil des familles et échanges sur la journée de l'enfant <u>Départ échelonné des animateurs</u>

RÔLE DE L'ANIMATEUR

B. Les activités

Les activités ne sont pas une fin en soi, elles ne sont que des supports pour atteindre les objectifs fixés et ils doivent être pourvus de sens. Plusieurs activités seront proposées aux enfants en fonction du projet d'animation des animateurs et des objectifs du projet pédagogique qui est en relation avec le projet éducatif de la commune.

Les domaines d'activités, adapté à l'âge des enfants doivent être variés :

- le jeu sous ses différentes formes : jeux sportifs, jeux de coopération, jeux de société, jeux de construction, jeux d'imitation, jeux de cour et traditionnels ...
 - les activités d'expression, manuelles, artistiques, plastiques, créatives ...
 - les activités de découverte: sorties culturelles, inter-centres, intergénérationnelles, découverte de différents milieux (ferme pédagogique...)
 - les activités physiques et sportives
 - les activités autour de la nature et l'environnement (patrimoine local...)
 - les activités spécifiques encadrées par des intervenants spécialisés
- Ces activités seront réalisées le plus possible avec des partenaires du territoire.

L'équipe d'animation proposera aux enfants des thématiques par période pour articuler avec cohérence les activités proposées dans le programme.

Avec les enfants :

- être garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants. L'accueil de loisirs doit permettre à chaque enfant d'évoluer à son rythme de façon ludique et dans le respect:
- faire attention à son langage et son comportement,
- être sécurisant et accueillant,
- savoir adapter les activités à l'âge des enfants, en changer quand elles ne fonctionnent pas et en prévoir d'autres.

Avec ses collègues :

- les respecter ainsi que leur travail et ne pas les dénigrer,
- participer activement aux réunions de préparation et de bilan,
- savoir écouter autrui et se remettre en question,
- être ponctuel,
- signaler à la direction tout problème rencontré.

Avec les familles :

- accueillir agréablement toute personne qui se présente à l'accueil,
- échanger avec la famille sur la journée de l'enfant (lors de l'accueil et du départ de l'enfant),
- rassurer les familles.

SAVOIR ETRE...	SAVOIR FAIRE...
<ul style="list-style-type: none">• Poli, accueillant, souriant• Patient• Rassurant et attentif• Ponctuel• En mesure d'accepter les critiques constructives• Dynamique• Capable de se gérer (rythme, fatigue...)• Responsable• Polyvalent• Bienveillant• Communicatif• A l'écoute• Capable de se remettre en question• Motivé pour être motivant	<ul style="list-style-type: none">• Veiller à la sécurité des enfants• Accompagner l'enfant• Donner le choix à l'enfant• Parler calmement• Communiquer, informer, s'informer• Assurer un bon accueil, aller vers les parents• Être à l'écoute: se mettre à hauteur d'enfant, montrer sa confiance et son écoute sans jugement• Gérer son groupe (poser un cadre, être organisé, sécuriser)

Les règles à respecter :

L'utilisation du téléphone portable à titre privé est interdite dans le cadre du travail. En cas d'urgence, contacter le Pôle Enfance Jeunesse.

En cas de conflit ou d'accident, les animateurs doivent en informer la direction

Veiller à la sécurité des enfants à tout moment.

L'animateur est observé par les enfants, il doit donc agir en fonction et être vigilant dans ses propos: ne pas se contredire, paroles cohérentes avec l'attitude ...

3. L'Organisation

A. L'accueil

PERISCOLAIRE

- Ecoles maternelles selon les horaires:

- Le matin de 7h15 à 8h30 ou 8h40

- Le soir de 16h00 ou 16h10 à 19h00.

- Ecole élémentaire :

- Le matin de 7h15 à 8h45

- Le soir de 16h30 à 19h00.

Le mercredi, de 7h15 à 18h45 avec inscription à la journée (avec repas) et à la demi-journée avec ou sans le repas.

Les lundis et jeudis soir de 17h00 à 18h30 une aide aux leçons est proposée.

Des bénévoles viennent aider les enfants à faire leurs devoirs sous la coordination de la directrice adjointe du Pôle Enfance.

Une réunion a lieu à chaque période pour échanger sur ces temps et établir un planning afin que 4 à 6 bénévoles soient présents chaque soir.

Chaque bénévole accueille 1 à 2 enfants de même classe pour les leçons du lendemain. Une fois les leçons terminées pour ces 2 enfants, 2 autres prennent place et ainsi de suite.

EXTRASCOLAIRE (vacances)

Le Pôle Enfance Jeunesse est ouvert de 7h15 à 18h45 avec inscription à la journée (avec repas) et à la demi-journée avec ou sans le repas.

Le Pôle Enfance Jeunesse est fermé les 15 derniers jours d'août et pendant les vacances de Noël.